



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Montréal, le 14 novembre 2018

Stefan Chripounoff
T +1 514 282-7807
stefan.chripounoff@langlois.ca

Me Véronique Dubois,
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, Case Postale 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PAR SDÉ ET PAR COURRIEL

Objet : Transition Énergétique Québec inc.
et Hydro-Québec, Énergir et Gazière, mises-en-cause
Dossier : R-4043-2018
Notre dossier : 339564-0003

Chère consœur,

Nous faisons suite à la demande de renseignement no. 3 que la Régie de l'énergie a transmise à Transition énergétique Québec (« **TEQ** ») en date du 8 novembre 2018.

En raison des enjeux soulevés par cette demande de renseignements et puisque le délai pour y répondre échoit en ce jour à 12h, TEQ demande respectueusement à la Régie de lui accorder une prolongation de quarante-huit (48) heures afin de pouvoir répondre à sa demande, soit d'ici au 16 novembre 2018 à 12 h. Évidemment, TEQ consent à ce que le délai pour qu'Hydro-Québec Distribution puisse apporter ses commentaires soit également prolongé en conséquence.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Stefan Chripounoff

c.c. Me Marie Tardif (Transition énergétique Québec)
Me Pierre-Luc Desgagné (Langlois avocats s.e.n.c.r.l.)